DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Commune de Saint-Laurent-Médoc

Lieu-dit : " Lorthe "

"La Prairie de Lorthe"

(PA n° 033424 22 S0004 accordé le 10/08/2022)

PLAN DE BORNAGE D'ENSEMBLE

Echelle : 1 / 500

OBSERVATIONS :

- Le périmètre du lotissement a été défini par le procès-verbal de bornage et de reconnaissance de limites n° S21-360 dressé le 09/05/2023 par nos soins.
- Les parcelles mères AZ-188-189-190-191-192-195-233-244-478-490-491-492-495-496-497 et 588 ont fait l'objet d'un DMPC intermédiaire de réunion n° 2109Z créant la parcelle fille AZ-595.
- Les parcelles filles AZ-596 à 633 sont issues de la division de la parcelle mère AZ-595 (DMPC n° 2110G du 27/09/2023), les nouveaux numéros ne seront actifs qu'après application de l'acte authentique.
- A la demande de la SAS BEOLETTO, toutes les bornes des lots ont été implantées par nos soins le 13/07/2023 et le 17/07/2023).
- Les bornes ou repères qui viendraient à disparaître devront être remises en place par la SELARL MARTIN Géomètres-Experts à Saint-Laurent-Médoc.

Dossier n° S21-360

SELARL MARTIN Géomètres-Experts

N° d'inscription : 2020C200018

14 rue Marc Bourgueduc - 33112 SAINT-LAURENT-MEDOC - T 05 56 59 41 42 - M geometre@martinmedoc.fr - www.martinmedoc.fr

Plan dressé le 05/10/2023 (fl) - réf DAO : T:\DIVERS\SARL BEOLETTO_ST. LAURENT_S21-360\BORNAGE\023\LOTISSEMENT\424000AZ478_lever.dwg